

**RALLYE DU GIER :** il est bon de rappeler que la municipalité n'a pas son mot à dire dans l'organisation de ce Rallye et ne touche aucune indemnité financière des organisateurs. Les routes empruntées lors du Rallye deviennent propriété de l'association organisatrice (ASA LOIRE) pendant toute la durée des courses. C'est le Préfet de la Loire (donc les services de l'Etat) qui donne quitus à cette association pour l'organiser. Ainsi, par exemple, l'ouverture d'un débit temporaire de boissons afin de mettre en place une buvette associative lors de cette manifestation est-elle soumise à la seule autorisation de l'association organisatrice moyennant le paiement d'un droit d'installation sur le circuit et ses abords. En temps normal, une demande d'autorisation d'ouverture temporaire de débit de boissons se demande directement en Mairie. Le passage de ce rallye peut être un élément conduisant le Conseil Général de la Loire à faire preuve d'une meilleure attention pour l'entretien de la voirie départementale qui traverse notre commune.

### **Maranch'Loisirs :**

organisation d'une marche le Dimanche 18 avril au Gîte d'Etapes avec proposition de 3 circuits balisés :  
 .Découverte:5,5 km  
 .Plaisir : 10 km  
 .Emerveillement : 18 km  
 Inscriptions de 8h à 12h  
 Organisation de sa première Foire aux Noix et aux Châtaignes, dans le Bourg, le dimanche 21 novembre en partenariat avec la Municipalité où pas moins de 25 exposants sont attendus.

### **VACANCES DE PRINTEMPS ET D'ETE POUR LES ADOLESCENTS AVEC LES FRANCAS :**

La commune de Pavezin, en partenariat avec le SIPG ( syndicat intercommunal du pays de Gier), propose des activités intéressantes pour les 11-17 ans pendant les petites et grandes vacances. Renseignements, auprès des Francas au 04.77.33.36.84.



### **THEATRE :**

Les comédiens de la troupe « la traverse » remercient les nombreux spectateurs qui se sont déplacés pour les applaudir lors des quatre représentations de leur pièce « ça remue ! »(Notamment Yves, Jean-Claude, Daniel et Laurent). Pour leur prochaine création, la troupe est prête à accueillir de nouveaux membres.

### **TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT:**



Ils ont débuté avec un peu de retard (à cause des chutes de neige).Après la D30, c'est au tour du bourg !

**PAVEZIN FLEURI :** Le troc des plantes et fleurs (échanges de boutures, petites graines, etc.) réalisé par chacun sera gratuit et ouvert à tous ceux qui veulent faire partager leurs talents «fleuris». Il se fera le 8 mai à partir de 9 h sur le parking de l'école.

**DEFIBRILLATEUR :** il est installé dans l'allée de l'ancienne école. Il fonctionne, mais souhaitons qu'on n'ait pas besoin de ses services !



**PASSAGES DU LUDOBUS :** les mardis 27 avril, 25 mai, 22 juin, de 17 h à 18 h sur le parking de l'école.

### **ELECTIONS REGIONALES:**

#### **1<sup>er</sup> TOUR**

1<sup>er</sup>: 32 voix  
 J.J Queyranne  
 2<sup>eme</sup>: 29 voix  
 P Meyrieu  
 3<sup>eme</sup>: 28 voix  
 B Gollnisch  
 4<sup>eme</sup>: 19 voix  
 F Grossetete  
 5<sup>eme</sup>: 6 voix  
 M Combet  
 6<sup>eme</sup>: 5 voix  
 E Martin  
 7<sup>eme ex-aequo</sup>: 4 voix  
 M Dulac  
 N Arthaud  
 8<sup>eme</sup>: 1 voix  
 A Begag

#### **2<sup>eme</sup> TOUR**

1<sup>er</sup>: 80 voix  
 J.J Queyranne  
 2<sup>eme</sup> 39 voix  
 B Gollnisch  
 3<sup>eme</sup> : 27 voix  
 F Grossetete

#### **Participation :**

1<sup>er</sup> tour :  
 Votants:136/246  
 Soit 55.28%  
 128 exprimés  
 2<sup>eme</sup> tour :  
 Votants: 150 /246  
 Soit 60.98%  
 146 exprimés



3 générations de nouveaux votants sur la commune

**DING ! DONG ! :** Le conte des cloches paru dans le bulletin municipal annuel n'est pas terminé...A tous ceux qui se posent la question, nous disons : Non, le devis proposé à M. le maire n'avait pas été effectué par une entreprise ayant un encart publicitaire dans le bulletin.

**A VOS BASKETS!** Trois circuits pédestres en boucle vont bientôt être balisés (en jaune et blanc) sur la commune. Avec départ et arrivée sur la place du village.  
 Via 1-Ste Croix -la Chapée - la Challe  
 2-le Grattey-Grange-Rouet-la Moussière  
 3-le col-les Crouzes-la Challe

### **UN PAVEZINOIS A « QUESTION POUR UN CHAMPION »**

Quelle ne fut pas la surprise de découvrir à la télé le 10 Février, Laurent au côté de Julien Lepers.



Il a su être à la hauteur du jeu, même si la rapidité des autres concurrents ne lui a pas permis d'aller en finale.

**ECOLE :** La classe des CM a passé une semaine au Bessat du 8 au 12 mars. Au programme danse et percussions Africaines et avec en plus, cette année ski de fond.

**RAPPEL :** Le CCAS (Centre communal d'action sociale) prend en charge le portage des repas pour les personnes âgées de plus de 70 ans. Si vous êtes intéressé, veuillez prendre contact avec le restaurant "Le Prieuré" à Sainte Croix en Jarez 04.77.20.20.09. Monsieur BLONDEAU fait livrer les repas aux environs de midi.

**CARNAVAL :** prévu le 12 février puis reporté à cause du mauvais temps a eu lieu le 12 mars. L'immense feu accroché la semaine précédente a enchanté les grands et les petits. Monsieur Carnaval confectionné par les enfants pendant le temps du périscolaire a brûlé joyeusement. Le vin chaud était un régal, tout comme les crêpes confectionnées sur place. La musique entraînante rajoutait un air de fête. Quant aux costumes des enfants, ils étaient si colorés et si amusants qu'il a été difficile de désigner les heureux gagnants du concours. C'est Axelle BARRE et Lenny CHAMOIX qui ont été choisis par le jury. Quant aux adultes, beaucoup moins nombreux à être déguisés, c'est Audrey LADAVIERE et Jean Noël COMBARMOND qui ont gagné.



**Attention aux animaux de compagnie errants** Rappel : Article 1385 du code civil: Le propriétaire d'un animal ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé. De plus, la loi impose que les chiens de 1ère ou 2ème catégorie soient déclarés en mairie, avec l'obligation d'identification, de vaccination antirabique, d'assurance et pour les chiens de 1ère catégorie, de stérilisation.

#### **DATES A RETENIR**

**4 Avril :** vente de chocolats - *Sou des écoles*

**18 Avril :** marche - *Maranch'loisirs*

**2 Mai :** marche - *Sou des écoles*

**5 Mai :** vente de fleurs - *Sou des écoles*

**8 Mai :** cérémonie aux monuments aux morts - *La mairie*

**8 Mai :** concours doublette - *La petite boule Cartu-Zinoise*

**22 Mai :** concours doublette - *la petite boule Cartu-Zinoise*

**23 Mai :** bal de l'Hudson- *Union des jeunes*

**23 Mai :** fête de pentecôte- *Comité des fêtes*

**29 Mai :** concours de pétanque - *Sou des écoles*

**30 Mai :** fête des mères - *CCAS*

**Courant Juin :** jambon à la broche - *Association sportive*

**5 Juin :** concours pétanque - *La petite boule Cartu-Zinoise*

**13 Juin :** fête de la nature et l'oiseau - *LPO+ municipalité*

**13 Juin :** journée des arts- *Sauvegarde de la chartreuse*

**19 Juin :** concours de pétanque - *Maranch'loisirs*

**20 Juin :** *La Cartusienne*

**25 Juin :** Kermesse - *Sou des écoles*

**26 Juin :** concours doublette - *la petite boule Cartu-Zinoise*

**Fin Juin :** tournoi des anciens - *Association sportive*

#### **FORMATION SECOURISME avec les pompiers de Pélussin :**

Celle-ci aura lieu le 21 mai (2H) et le 22 mai (journée) avec un groupe de 9 personnes au prix de 65€, si vous voulez venir nous rejoindre, contactez la secrétaire de Mairie.

Si vous souhaitez faire publier des articles dans le prochain bulletin, les transmettre en mairie ou les envoyer à [nerol@aliceadsl.fr](mailto:nerol@aliceadsl.fr).

2010

Janvier  
Février  
Mars

# LE PETIT Bulletin

7

De PAVEZIN



**BLASON :** la commune a désormais son blason officiel qui sera institutionnalisé officiellement le 8 Mai à 11h (après la cérémonie aux monuments aux morts qui aura lieu à 10h30 sur la place de l'église). On pourra le trouver par exemple dans les entêtes des courriers de la mairie. Il a été dessiné par les enfants de CM pendant l'année scolaire 2008/2009 avec l'aide de Stéphanie Lepagneul. Merci à elle, à la maîtresse et aux enfants qui nous ont donné un si beau résultat qui a ensuite été informatisé gratuitement par M. J.F.Binon (créateur de nombreux blasons dans toute la France).

**DENEIGEMENT.** La note risque d'être salée pour cet hiver 2009/2010... Une facture de 14 000 € est déjà parvenue en mairie. Le déneigement n'a pas été toujours facile : il y a eu la période où le sel n'était plus livré, il y a eu la panne de la lame du tracteur, il y a eu les températures qui entretenaient le gel.... Mais vous avez généralement fait preuve de compréhension et de tolérance; les employés communaux et l'entreprise Patrick ROBERT ont fait de leur mieux pour satisfaire les besoins.

#### **ETAT CIVIL**

##### **Naissances :**

*RENAUD Ferdinand né le 17 février*  
*ARTHAUD Maxence né le 19 Mars*  
*REMILLIEUX Mélissa née le 20 Mars*

##### **Décès :**

*M. TRONCHON Joannès (Claudius)*  
*le 16 janvier*  
*M. VALEY Pierre (Pierino)*  
*le 26 février*

**RECENSEMENT :** Le recensement est terminé, il y a donc 339 habitants sur la commune soit une augmentation de 31% par rapport au dernier recensement de 2005. Nous remercions Severine qui vous adresse ce petit mot : « *Bonjour à tous les habitants. Je tenais à vous remercier pour votre accueil lors de mon passage pour le recensement, j'en garde un très bon souvenir. Je vous remercie également pour votre collaboration qui a fait que le recensement, a pu être terminé dans les délais.* »  
*Séverine LECOCQ*



**RHINO JAZZ:** Cette année un concert d'été en plein air aura lieu fin juillet, des infos vous parviendront ultérieurement.